

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Elimination et la**  
**Valorisation des DEchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

\*\*\*\*\*

***Extrait du Registre des Délibérations***

*L'an deux mille vingt-six et le jeudi 9 avril à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 25 mars 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Eloi BONNINGUES (suppléant de M. PERALDI), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Charles COUSIN, Guillaume LOEUILLEUX, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Olivier PLANQUE, Antoine PERALDI (suppléé par M. BONNINGUES).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Malika BOUAZZI

**F1-04-2026 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le président rappelle aux membres du Comité Syndical que le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au Comptable Public qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le Comptable Public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté du comptable public et de la collectivité, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation des comptes.

Accusé de réception en préfecture  
 062-256203936-20260410-F1-04-2026-DE  
 Date de télétransmission : 10/04/2026  
 Date de réception préfecture : 10/04/2026

S'agissant du budget 2025, le Compte Financier Unique laisse apparaître en fonctionnement :

**DES RECETTES** pour 21 220 345,17 € contre 17 678 442,82 € en 2024, soit + 20,04 %.

	2024	2025
013 – Atténuation de charges	169 547,44 €	154 359,93 €
70 – Produits des services	10 729 292,45 €	12 146 884,99 €
731 – Impositions directes	0,00 €	32 511,00 €
74 – Dotations et participations	6 453 326,50 €	7 139 056,39 €
75 – Autres produits gestion courante	223 728,50 €	1 644 158,87 €
76 – Produits financiers	100 415,24 €	100 415,24 €
77 – Produits exceptionnels	2 132,69 €	2 958,75 €

**DES DEPENSES** pour 15 285 557,62 € contre 15 346 845,39 € en 2024, soit - 0,40 %.

	2024	2025
011 – Charges à caractère général	8 099 625,93 €	8 259 725,09 €
012 – Charges de personnel	4 677 875,81 €	4 809 551,08 €
042 – Opérations d'ordre entre sections	256 267,54 €	255 259,11 €
65 – Autres charges gestion courante	61 872,23 €	64 633,69 €
66 – Charges financières	2 251 103,88 €	1 896 388,65 €
68 – Dotations aux amortissements	100,00 €	0,00 €

La section de fonctionnement présente donc un excédent de 5 934 787,55 €.

Concernant la section d'investissement :

**DES RECETTES** pour 4 304 945,93 € contre 3 130 626,67 € en 2024, soit + 37,51 %.

	2024	2025
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	2 920 094,90 €
1382 – Régions	153 525,21 €	0,00 €
13872 – FEDER	1 045 441,21 €	0,00 €
1388 – Autres subventions	1 381 833,60 €	380 790,95 €
1641 – Emprunt	11 249,00 €	0,00 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	256 267,54 €	255 259,11 €
041 – Opérations patrimoniales	282 310,11 €	748 800,97 €

En plus de ces recettes de l'année, il convient de prendre en compte des restes à réaliser à hauteur de 260 000,00 €.

**DES DEPENSES** pour 7 941 434,40 € contre 5 944 057,77 € en 2024, soit + 33,60 %.

	2024	2025
Logiciels, matériel informatique et mobilier Pôle Administratif	5 049,21 €	16 472,43 €
Matériel et travaux déchèteries	93 551,16 €	18 471,25 €
Emprunts	4 636 320,48 €	6 037 123,53 €
Matériel service transport + réparation bennes	6 772,00 €	4 248,88 €
Construction du P.V.D.R.	421 213,55 €	788 950,30 €
Modernisation du centre de tri	498 841,26 €	327 367,04 €
Opérations d'ordre	282 310,11 €	748 800,97 €

A ces dépenses de l'exercice, il convient d'ajouter le déficit reporté de l'exercice 2024 (chapitre 001), à savoir 1 903 652,03 €.

De ce fait, le total de dépenses à prendre en compte pour 2025 est de 9 845 086,43 €.

En plus de ces dépenses de l'année, il convient de prendre en compte des restes à réaliser à hauteur de 124 853,96 €.

La section d'investissement présente un déficit de 5 540 140,50 €.

Sur la base des réalisations 2025, le Compte Financier Unique laisse apparaître un excédent global de clôture de 394 647,05 €.

Monsieur Guy ALLEMAND, Président, s'étant retiré, le Comité Syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY et vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 26 mars 2026, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du SEVADEC,
- **D'AFFECTER** l'excédent de fonctionnement au budget 2026 comme suit :

Déficit d'investissement reporté (compte 001)	5 540 140,50 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	5 934 787,55 €
Excédent de fonctionnement (compte 002)	0,00 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**  
BP 20  
62101 CALAIS CEDEX

Compte rendu exécutoire  
10/04/2026  
M. BOUTROY  
M. BOUTROY

SEVADEC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		- €
Part affectée à Investiss		
Opérations de l'exercice	15 285 557,62 €	21 220 345,17 €
Totaux	15 285 557,62 €	21 220 345,17 €
Résultat de clôture en euros (2)		5 934 787,55 €

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
	1 903 652,03 €	- €
	7 941 434,40 €	4 304 945,93 €
	9 845 086,43 €	4 304 945,93 €
	5 540 140,50 €	

5 540 140,50 €

124 853,96 €  
260 000,00 €

5 404 994,46 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à réaliser invt DEPENSES  
Restes à réaliser invt RECETTES

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
	1 903 652,03 €	- €
	23 226 992,02 €	25 525 291,10 €
	25 130 644,05 €	25 525 291,10 €
		394 647,05 €

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20260410-F1-04-2026-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Résiliation mandats exécutoires  
Le 10/04/2026  
Comité exécutif  
L'ordonnateur

5 934 787,55 €  
au compte 1068 (autofinancement)  
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

4°) Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement au budget 2026